





Journée du 16 novembre 2022

Note conceptuelle

La promotion du genre dans le processus de développement Local Politiques locales et promotion de l'égalité de genre en matière économique :

Etat des lieux, défis et opportunités

Argumentaire et cadre général :

Les politiques locales ou territoriales recouvrent l'ensemble des politiques publiques produites par les autorités infra-étatiques, qui peuvent être, selon les pays, les régions, les municipalités, les départements ou d'autres autorités administratives locales.

L'égalité de genre est le fait de fournir aux femmes et aux hommes les mêmes droits, opportunités et ressources dans tous les domaines.

De nombreuses études ont montré que les femmes et les hommes vivent différemment leur environnement local, les services qui y sont offerts ainsi que les infrastructures disponibles. En effet, les inégalités fondées sur le genre, qui se manifestent d'une manière plus accrue au niveau local, font que non seulement les femmes ne sont pas suffisamment représentées dans les instances de prise de décision dans tous les domaines au niveau local, mais encore que les femmes ont souvent un accès, une utilisation, des expériences et des connaissances différentes et moins importantes des hommes en matière d'opportunités y compris les opportunités économiques.

Or, en termes de politiques locales ou territoriales, la promotion de l'égalité de genre est une condition sine qua non pour réduire les disparités économiques et sociales au niveau local, assurer un développement local à long terme et réaliser un développement local durable.

Par ailleurs, l'égalité entre les hommes et les femmes - principe inscrit dans toutes les constitutions des pays du Maghreb – implique en termes économiques que les hommes et les femmes soient des acteurs de développement national et de développement local (ex. l'emploi sur le marché du travail, Innovation, l'entrepreneuriat, etc.) ayant la même importance et opportunités.

Dans les 5 pays du Maghreb que sont l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie, des réformes législatives ont été entreprises afin de garantir la représentation des femmes dans les instances de prise de décisions locales (quotas de genre prévus). Dans certains de ces pays les lois régissant les attributions des autorités locales incluent des dispositions qui engagent ces dernières à prendre en compte la dimension du genre dans l'élaboration de leurs politiques locales.

Quel en a été le/ les résultat (s) ?



Est-ce qu'il y a dans les 5 pays du Maghreb, des Conseils Municipaux (Mairies) qui ont réussi à mettre en place des politiques locales qui prennent en compte la dimension du genre ?

Est-ce qu'il y a des politiques locales ou des initiatives pour l'intégration des femmes dans l'activité économique locale et en matière de promotion de l'entreprenariat féminin ?

Quels sont les obstacles et les défis auxquels les Conseils Municipaux (Mairies) font face dans ces domaines ?

Quels sont les obstacles que les femmes entrepreneurs du Maghreb rencontrent lorsqu'elles décident de créer des entreprises hors de leurs pays dans les autres villes du Maghreb ? quelles opportunités s'offrent à elles ? et quels rôles le réseau des Maires du Maghreb peut-il jouer pour les appuyer à créer et mettre en œuvre leurs projets ?

Comment changer les choses ? Quels dispositifs faudra-t-il mettre en place pour que les Conseils Municipaux (Mairies), les femmes entrepreneures, les pépinières d'entreprises, les organisations de la société civile qui promeuvent l'égalité de genre et l'autonomisation économique des femmes travaillent tous ensemble pour réaliser un objectif commun à savoir : la participation des femmes au même titre et à forces égales que les hommes à la formulation des politiques publiques locales en matière économique et au développement économique de leurs municipalités.

Quels changements faudra-t-il opérer pour renforcer l'entreprenariat féminin intra-Maghreb?

C'est à l'ensemble de ces questions que cette journée de réflexion tentera de répondre.

Objectifs

Les organisateurs de la journée de travail visent un triple objectif, de sensibilisation, d'approfondissement de la connaissance et de renforcement de la coopération sous régionale.

Plus particulièrement, les objectifs de la journée d'étude sont les suivants :

Sensibiliser

- les autorités locales sur l'importance de l'intégration des femmes dans le développement économique locale
- les femmes entrepreneures et les organisations de la société civile sur les opportunités qu'elles pourraient saisir pour influencer l'élaboration des politiques publiques locales en matière économique et également renforcer leur contribution au développement économique de leurs villes
- les autorités nationales compétentes sur l'importance de soutenir le dialogue villesociété civile et d'explorer des voies de coopération Maghreb

Approfondir la connaissance de la situation des pays et de la sous -région

- -Identifier les dispositions légales qui engagent les autorités locales à adopter des politiques locales en matière d'intégration des femmes dans l'activité économique locale (pôles de compétence des Conseils Municipaux (Mairies) ; budget sensible au genre, etc ...)
- -Identifier des bonnes pratiques et des initiatives nationales en matière de politiques locales visant l'intégration des femmes dans l'activité économique locale et en matière de promotion de l'entreprenariat féminin ;

- -Identifier les défis et les opportunités pour l'adoption de politiques locales visant l'intégration des femmes dans l'activité économique locale et la promotion de l'entreprenariat féminin
- -Identifier les défis et les opportunités pour une coopération commerciale plus importante entre les 5 pays du Maghreb où les femmes entrepreneurs auraient une place de choix

Renforcer la coopération sous régionale

- -Offrir aux représentants des Conseils Municipaux, aux organisations de la société civile, aux femmes entrepreneurs conviées, un espace de dialogue, d'échange et de concertation, favorisant de ce fait une approche participative et inclusive pour l'élaboration de politiques locales en matière économique ;
- -Renforcer les échanges sous régionaux en termes de bonnes pratiques et de leçons apprises entre les membres du réseau des villes du réseau des villes maghrébines.
- -Promouvoir et renforcer l'entreprenariat féminin dans la sous-région à travers l'élargissement des réseaux professionnel des femmes entrepreneures qui auront l'occasion d'interagir et d'utiliser dans l'avenir le réseau des Mairies du Maghreb dans leurs activités professionnelles.
- Etablir un plan d'action du réseau sous -régional sur la promotion de l'égalité de genre en matière économique, y compris des points d'entrées pour le soutien de l'AIMF/UE à cette dynamique

Participants:

Dans la logique de soutenir un dialogue multi-acteurs, seront conviés à cette journée de travail des participants des 5 pays du Maghreb que sont l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. Les participants compteront :

- -Des représentants de Mairies du réseau des villes maghrébines (maire ou membre de la mairie)
- -Des femmes chefs d'entreprises/ entrepreneurs et des femmes actives dans des secteurs d'activités variés
- -Des organisations de la société civile qui promeuvent l'égalité de genre et l'autonomisation économique des femmes
- -Des représentants de ministères/administrations concernés par les politiques locales et l'autonomisation économique des femmes

<u>Méthodologie</u>

La journée de travail « Politiques locales et promotion de l'égalité de genre en matière économique : Etat des lieux, défis et opportunités » est une activité qui inclut la dimension sous- régionale. En effet, des participants des 5 pays du Maghreb présenteront leurs expériences nationales. Les débats entre participants favoriseront un échange et une réflexion sous régionale sur des cas d'espèces nationaux. Par ailleurs, à partir des cas nationaux, se dégagera également une réflexion sur une meilleure coopération sous-région dans laquelle les femmes auraient une place de choix.

La journée de réflexion sera organisée comme suit :

- Discours de bienvenue et ouverture
- Présentation de la thématique du séminaire et de ses objectifs
- **Panel 1** : Cadre légal et politiques locales en matière d'intégration des femmes dans l'activité économique locale
- **Panel 2**: Témoignages sur l'intégration économique locale des femmes et l'entreprenariat féminin au niveau local.

Dans le cadre de ce panel, les intervenantes des organisations de la société civile et des femmes entrepreneures parleront :

- o i/ des difficultés qu'elles rencontrent au niveau local pour établir leurs entreprises et les faire fonctionner
- o ii/ de ce qu'elles attendent des mairies en termes d'appui et d'accompagnement pour établir et gérer de manière pérenne leurs entreprises
- iii/ de ce qu'elles peuvent faire pour appuyer les mairies dans leurs rôle de promoteur de développement local économique, particulièrement par rapport aux femmes
- iv/ de leurs besoins et difficultés pour développer leur travail au niveau de la sous-région
- **Panel 3** : Exemples d'initiatives / plan d'action établis par les maires pour l'intégration économique des femmes dans l'activité économique locale.

Dans le cadre de ce panel, les élus locaux présenteront :

- o i/ les initiatives /plan d'action développés par leurs mairies
- o ii/ les difficultés et les défis rencontrés
- o iii/ les opportunités pour changer le statu quo
- o iv/ des recommandations pour des actions à entreprendre
- Définition du plan d'action et recommandations

Quels sont les changements et actions qui doivent être entreprises pour formuler et mettre en œuvre des politiques publiques locales en matière économique qui soient sensibles au genre et qui promeuvent l'entreprenariat féminin, au niveau nationaux et sous-régional.

Organisation

La journée d'étude aura lieu le mercredi 16 novembre au siège de la Mairie de Tunis.

<u>Les recommandations seront présentées le 17 novembre lors de la cérémonie de clôture des travaux en marge au Bureau de l'AIMF.</u>